

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

JOURNAL D'ÉDUCATION ET D'INSTRUCTION

“ *Rendre le peuple meilleur* ”

PARAISANT LE 1^{ER} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS, LES VACANCES EXCEPTÉES

J.-B. CLOUTIER, Rédacteur-proprétaire

C.-J. MAGNAN, Assistant-rédacteur

Prix de l'abonnement : UN DOLLAR par an, invariablement payable d'avance

Toute correspondance, réclamation, etc., concernant la rédaction ou l'administration, devra être adressée à J.-B. CLOUTIER, 148, rue St. Olivier, Québec.

SOMMAIRE. — AVIS. — PÉDAGOGIE : Comment améliorer le sort de l'instituteur et de l'institutrice, III. — *La discipline à l'école*, I. — *Lecture à haute voix*. — **PARTIE PRATIQUE :** Langue française : I, cours préparatoire — II, dictée : St-Nicaize — III, dictée : Le défricheur. — Rédaction. — Exercices de mémoire. — Analyse. — Instruction religieuse. — Langue anglaise. — Arithmétique. — Sciences élémentaires. — **DIVERS :** Bureau des examinateurs catholiques de Québec. — Poésies : Le jour des morts. — Contemplation. — Publication reçue. — Actes officiels. — Annonces.

AVIS

1^o Nous sommes obligés de remettre beaucoup de matières au prochain numéro, faute d'espace.

2^o Plusieurs abonnés n'ont pas encore payé leur abonnement. Nous cesserons bientôt de leur adresser le journal.

Comment améliorer le sort de l'instituteur et de l'institutrice ?

III

En donnant à chaque instituteur et à chaque institutrice le moyen de recevoir une revue pédagogique.

Le philosophe Sénèque disait souvent : “ L'étude est la nourriture des jeunes gens et des vieillards. Elle est un sûr préservatif

contre l'ennui parce que le temps s'écoule agréablement avec elle : elle nous empêche d'être à charge à nous-mêmes et inutiles aux autres ; elle nous procure la compagnie des gens de bien et beaucoup d'amis.”

Le bon Rollin a écrit également ce qui suit à ce sujet :

“ Un des grands avantages de l'étude est de suppléer à la stérilité de l'esprit qui se rencontre en bien des hommes. Elle lui fait tirer d'ailleurs ce qui lui manque : elle étend ses connaissances et ses lumières par des secours étrangers, porte plus loin ses vues, multiplie ses idées, les rend plus variées, plus distinctes, plus vives. Elle lui apprend à envisager les vérités par plusieurs faces ; lui découvre la fécondité des principes et l'aide à en tirer les conséquences les plus éloignées : car, enfin, nous naissons dans les ténèbres de l'ignorance et la mauvaise éducation y ajoute beaucoup de faux préjugés. L'étude dissipe les premières et corrige les autres : elle donne à nos pensées et à nos raisonnements de la justesse et de l'exactitude ; elle nous accoutume à mettre de l'ordre et de l'arrangement dans toutes les matières dont nous avons à parler ou à écrire : l'étude nous présente pour guides et pour modèles les hommes les plus sages et les plus éclairés de l'antiquité qu'on peut appeler en ce sens avec Sénèque les maîtres et les précepteurs du genre humain.”

Avec Sénèque et Rollin nous répétons : sans études sérieuses, il est impossible d'atteindre un développement intellectuel suffisant aux besoins de son état. Or la profession

d'instituteur et celle d'institutrice exige des connaissances variées et une formation professionnelle qu'aucune autre qualité ne saurait remplacer. Les anciens élèves des écoles normales mêmes ne pourraient abandonner l'étude, une fois leur cours fini, sans s'exposer à redevenir ignorant des notions pédagogiques les plus élémentaires. A plus forte raison, combien les titulaires des écoles qui se sont préparés en partie eux-mêmes à l'épreuve du brevet de capacité n'ont-ils pas besoin d'un travail persévérant, d'efforts personnels considérables afin de suivre le mouvement, d'abandonner le sentier de la routine ou prendre les moyens de ne pas y retourner.

S'il était donné à ceux qui ont mission d'encourager l'instruction primaire en notre province de constater combien le nombre des instituteurs et des institutrices qui reçoivent une revue pédagogique est restreint, ils en seraient tout simplement découragés.

Raisonnablement, peut-on adresser le moindre reproche, à cet égard, aux pauvres maîtres et maîtresses qui reçoivent à peine des municipalités scolaires *le pain de chaque jour*?—Non! à Dieu ne plaise que nous voulions taxer ici d'indifférence nos confrères des écoles communes! Nous comprenons leur situation et tout ce qu'ils ont à souffrir. Une institutrice qui reçoit de \$80 à \$100 par année, et un instituteur de \$200 à \$250 n'a aucune largesse à faire.

Mais, faut-il donc abandonner le corps enseignant au grand danger de l'inaction intellectuelle? Si nous ne donnons pas à ceux qui ont mission d'instruire la jeunesse les moyens de s'instruire eux-mêmes et de perfectionner leur état, où irons-nous?

Le temps est-il bien choisi pour les Canadiens-français d'oublier, de méconnaître leurs plus fidèles serviteurs: les instituteurs et les institutrices? Il nous semble que plus que jamais la province de Québec a besoin de citoyens énergiques et instruits. Mais la

formation d'un peuple énergique et instruit réclame le concours d'un personnel enseignant à la hauteur de sa mission.

Le mal est-il sans remède? Loin de là.

Pourquoi les municipalités scolaires ou le gouvernement n'abonneraient-ils pas tous les instituteurs et les institutrices des écoles primaires, au moins à une revue pédagogique canadienne? Ça ne coûterait pas, énormément cher. Ainsi, une municipalité qui paierait l'abonnement de ses six, huit ou dix titulaires d'écoles n'aurait à déboursier chaque année que \$6, \$8 ou \$10. Et le gouvernement, abonnant en bloc tout le personnel enseignant n'aurait à déboursier qu'un millier de piastres, tout au plus.

Ce surplus de recettes permettrait aux revues pédagogiques de doubler leur format, d'illustrer les textes et de s'assurer la collaboration de maîtres aussi érudits qu'experts.

Nous faisons cette suggestion avec la plus grande franchise possible. En tiendra-t-on compte?

C.-J. MAGNAN.

La discipline à l'école

*Conférence à l'École Normale de Québec,
30 septembre 1893*

Par M. l'abbé ED. LASFARGUES, supérieur du Patronage St. Vincent de Paul.

Monsieur le Président,

Messieurs.

Le sujet que j'ai accepté de traiter devant vous aujourd'hui est d'une étendue considérable, une foule de questions s'y rattachent, aussi, n'ai-je pas la prétention d'épuiser la matière. Mon humble travail se réduira presque à une simple nomenclature dont les détails pourront tenter l'érudition d'un grand

nombre de conférenciers. Pour plus de clarté, je diviserai ces quelques observations en trois parties :

- 1^o Nature de la discipline ;
- 2^o Importance de la discipline ;
- 3^o Moyens d'obtenir la discipline à l'école.

I

Qu'est-ce que la discipline ?

Monseigneur Langevin dans son traité de pédagogie définit très justement la discipline à l'école : *Le maintien du bon ordre*. Mais l'ordre ou mieux le bon ordre, peut se présenter sous deux aspects différents : sous l'aspect matériel et sous l'aspect moral ; d'où nous avons à étudier la discipline à l'école à un double point de vue ; au point de vue matériel et au point de vue moral.

Ces deux ordres d'idées sont essentiellement constitutifs de la discipline. Le bon ordre matériel seul n'est pas dans une école toute la discipline, il est absolument nécessaire d'y joindre le bon ordre moral. Ce bon ordre moral est même la partie la plus importante de la vraie discipline, car c'est celle dont l'action est la plus précieuse pour la formation de l'intelligence et surtout du cœur de l'enfant. La discipline matérielle toute seule n'est qu'un trompe-l'œil qui peut cacher bien des misères : jamais l'instituteur comprenant bien son rôle ne s'en contentera, il fera, au contraire, porter tous ses efforts sur la discipline morale. C'est cette application, ce but à atteindre qui fait vraiment la noblesse de sa tâche, et élève ses fonctions à la dignité d'une sorte d'apostolat. Bien que ces deux disciplines ne doivent jamais être séparées dans la pratique, étudions-les séparément pour en mieux connaître la nature.

La discipline matérielle est le maintien du bon ordre matériel dans la classe, elle comprend :

- 1^o Le silence, 2^o la bonne tenue, 3^o la sou-

mission, 4^o l'observation des règlements en usage.

1^o *Le silence*.—Il est certainement dans l'ordre que les élèves d'une classe gardent le silence ; non pas toutefois un silence d'une rigidité absolue, car l'enfant est absolument incapable de se renfermer longtemps dans un travail exclusivement de la pensée. Aussi, en recommandant aux instituteurs de faire observer le silence, tous les maîtres de pédagogie, primaire surtout, recommandent en même temps aux professeurs de faire parler leurs élèves. Le grand art, la vraie discipline sur ce point consistera donc pour l'instituteur à être maître de la langue de ses élèves, de sorte que sans effort apparent, il sache, à son gré, les faire parler et se taire, sans se laisser jamais déborder, toujours capable de les remettre en silence absolu quand ce silence sera nécessaire, et cela sans user de violence, sans être obligé de vaincre le bruit par le bruit, la loquacité des élèves par ses propres cris. Le professeur doit tenir, pour ainsi dire, ses élèves dans sa main, au point de les calmer, de les dominer d'un seul geste calme et discret, sans qu'ils puissent même soupçonner leur puissance. Quand le professeur n'a pas cette autorité, il y a désordre et par conséquent manque de discipline.

2^o *La bonne tenue*.—La discipline matérielle réclame encore la bonne tenue. Bonne tenue dans la position du corps, bonne tenue qui n'est pas plus l'immobilité absolue et guindée qu'un laisser-aller sans contrainte. Quand les élèves se couchent sur leurs pupitres, dans une posture nonchalante, quand ils se tiennent debout à leur fantaisie, quand ils sortent de leurs places hors de propos ou sans permission, il y a désordre dans la tenue et par conséquent encore manque de discipline.

Il faut encore à la discipline avec l'ordre dans la posture du corps, l'ordre dans les objets matériels en usage dans la classe. Certaines classes présentent l'aspect encombré

d'un déballage général, d'un magasin en inventaire ou d'une maison en déménagement. Les élèves ont leurs pupitres chargés de livres et de cahiers étalés pêle-mêle, ils ont en mains des objets inutiles pour la leçon qui se donne : règles, couteaux, papier, etc., la classe ressemble à un atelier, c'est du désordre, c'est un manque de discipline. Après le départ des écoliers ce désordre persiste dans une classe indisciplinée, une foule de livres, de cahiers, d'ardoises gisent çà et là sur les tables, les armoires, les tablettes de châssis, à terre on aperçoit les choses les plus invraisemblables, il semble que la classe ait été mise au pillage.

Un professeur de pédagogie insistant sur cette vérité que le plancher d'une classe donne assez exactement la note de la discipline obtenue par le professeur, avait eu l'idée de relever la liste des objets trouvés à terre après une heure et demie de leçons, dans une classe indisciplinée et il assurait y avoir rencontré des échantillons variés de 26 substances différentes. Voici cette nomenclature étrange : 1^o papier et carton (en abondance) — 2^o bois — 3^o fer — 4^o pierre — 5^o plâtre — 6^o pain — 7^o queues, noyaux et cœurs de fruits — 8^o étoffes — 9^o ficelles — 10^o morceaux de vitres, miroirs, etc. — 11^o cuir — 12^o cuivre — 13^o sucre — 14^o toile cirée — 15^o savon — 16^o corne (fragment de peigne) — 17^o ambre (bout de pipe) — 18^o couleurs en pain — 19^o os — 20^o liège — 21^o nacre (débris de bouton) — 22^o caoutchouc — 23^o osier — 24^o porcelaine — 25^o terre cuite (fragment de brique) — 26^o une queue de lapin.

3^o *La soumission.* — La discipline serait, certes, bien imparfaite si les élèves manquaient de soumission aux avertissements du professeur ; mais il faut se faire une juste idée de ce que peut être cette soumission, car il serait injuste et dangereux de demander plus que les enfants ne peuvent donner. L'écolier, même le mieux disposé est léger, il

oublie vite, aussi ce serait s'abuser étrangement que de s'attendre à voir toutes les paroles du maître, tous ses avis suivis sans retour. Nous savons tous qu'il faut répéter et répéter souvent ; mais si nous ne pouvons pas exiger que nos avis une fois donnés ne soient plus oubliés, nous pouvons, du moins, et nous devons exiger qu'ils soient bien reçus et mis en pratique au moment même où nous les donnons, acceptant volontiers de les renouveler aussi souvent que la faiblesse des enfants, sans mauvaise volonté de leur part, nous y obligera, c'est cette soumission à la parole du maître qui est dans l'ordre et qui, par conséquent fait partie de la discipline.

4^o *L'observation des règlements.* — Chaque professeur établit dans sa classe des règlements et des usages qui règlent une foule de détails, tels sont par exemple ; la manière déterminée de tenir les cahiers, de corriger les devoirs, de marquer les fautes, de ramasser les copies, de réciter les leçons, de demander ou de prendre la parole, de ranger les objets en usage, etc., etc. Il est évident que l'instituteur établit ces règles et ces usages pour qu'ils soient observés, s'il ne le sont pas il y a désordre, et c'est là encore une atteinte portée à la discipline, atteinte assez fréquente, car bon nombre de professeurs négligent souvent de tenir à ces prescriptions d'ordre qu'ils ont eux-mêmes imposées au début. Je ne parle pas de ceux qui auraient complètement négligé d'établir dans leurs classes des ordonnances de ce genre, il est certain qu'ils ne pourraient prétendre à la discipline la plus élémentaire, surtout si leurs élèves étaient tant soit peu nombreux.

Discipline morale. — Il ne faut pas oublier que la discipline n'est pas un but à atteindre comme dernier résultat des efforts de maître, elle n'est qu'un moyen d'obtenir un bien incomparablement plus élevé qu'elle-même : la formation intellectuelle et surtout la formation morale de l'enfant, comme nous

l'avons dit, la discipline matérielle seule n'arriverait que très imparfaitement à ce résultat, toute son efficacité lui viendrait du bon ordre moral gardé dans l'école ; cette discipline morale comprend comme éléments principaux : le respect, l'affection, et la confiance de l'élève à l'égard du maître.

1° *Le respect.*—Il est évident que l'instituteur a droit au respect, non pas à un respect quelconque, mais dit, Monseigneur Dupanloup, à un respect profond, filial et religieux, parce que l'instituteur tient la place du père de famille, qui lui-même tient la place de Dieu, et que ce respect profond, filial et religieux et dû à l'autorité divine et conséquemment à l'autorité paternelle. Toutefois ce respect n'a rien de commun avec la crainte servile qui fait trembler l'enfant devant son maître, mais qui ne l'empêche pas de tenir sur son compte les propos les plus désobligeants quand il n'est plus sous ses yeux. Il arrive, malheureusement assez souvent, que l'enfant ne trouve pas l'exemple de ce respect dans sa famille où le père et plus encore la mère ne se font aucun scrupule de critiquer l'instituteur et de désapprouver sa conduite en présence de l'écolier. Le maître ne peut directement porter remède à ce mal, mais il ne saurait être trop attentif et trop prudent pour éviter le plus possible de prêter, dans ses actes et ses paroles, à la critique qu'on ne lui ménagera pas, il peut en être certain. Que jamais, surtout, il ne tombe lui-même dans le même travers, en laissant déprécier en sa présence, par les parents ou les élèves, ses confrères dans l'enseignement, quels qu'ils soient.

2° *L'affection.*—L'instituteur ne doit pas seulement inspirer le respect, il doit aussi inspirer à ses élèves une affection vraie. Le maître vraiment digne de ce nom a droit à l'affection des écoliers, car il leur rend le plus éminent service en formant au prix de mille labeurs, que le salaire ne compensera jamais,

leur intelligence et leur cœur qu'il conduit à Dieu. Trop d'instituteurs se consolent facilement de ne pas jouir de l'affection générale de leurs élèves. Je dis, Messieurs, de l'affection générale, car il ne s'agit pas ici de l'attachement particulier de quelques élèves favoris, plus choyés que les autres. Cette affection particulière serait un désordre pire que la haine et c'est elle qui souvent nuit le plus à cette partie de la discipline morale.

Cette affection vraie, c'est peut-être ce qui manque le plus dans nos écoles. Le maître, trop souvent se tient loin de ses élèves drapé dans une dignité exagérée que ne commande même pas le respect mais qui ferme le cœur de l'enfant et creuse un abîme entre lui et son maître chez lequel rien ne lui révèle un ami. Cette affection légitime ne nuit en rien au respect, je connais des écoles, où tous les matins, en arrivant, presque tous les élèves vont saluer les maîtres qu'ils rencontrent, leur donnent la main, leur racontent le lendemain d'un jour de congé ce qu'ils ont fait la veille, les entourent et causent volontiers avec eux quand ils se mêlent à leur jeu en récréation, et je puis vous assurer que ces maîtres n'ont jamais eu à se plaindre d'un manque de respect caractérisé de la part de leurs élèves.

Cette affection qui décuple l'action morale de l'instituteur, et c'est là surtout ce que celui-ci doit ambitionner, produit d'elle-même le troisième élément de la discipline morale :

3° *La confiance.*—Cette confiance, n'est-elle pas dans l'ordre ? Comment l'enfant peut-il n'avoir pas, d'instinct pour ainsi dire, cette confiance, quand il voit son père et sa mère la témoigner si largement à son maître en lui confiant ce qu'ils ont de plus cher au monde : leur propre enfant ; en lui confiant cet enfant chéri, pour cultiver ce qu'il y a de plus précieux, de plus aimable et de plus délicat en lui ; son cœur et son esprit, son âme tout entière. Oui, sans doute, cette confiance est

dans l'ordre, elle s'impose et là où elle est absente, il y a perturbation grave, il y a indisciplinisme morale. Là, au contraire où ces trois éléments sont en honneur ; respect, affection, confiance, règne ce que l'on appelle le bon esprit, le maître exerce toute sa puissance, tout son ministère, tout son apostolat ; ses élèves sont heureux et il est heureux lui-même, parce qu'il a conscience de faire un bien réel.

Telle est, Messieurs, la nature de la discipline, le sujet est vaste, comme vous voyez, et ceux qui se destinent à la carrière de l'enseignement ne sauraient trop l'approfondir, le méditer et s'en pénétrer jusqu'au fond de l'âme.

(à suivre.)

Lecture à haute voix

Comment il faut lire le "Vase brisé" de Sully Prudhomme

Un des plus grands avantages de la lecture à haute voix, est de nous fournir un excellent moyen de critique littéraire. Apprendre à lire un morceau, c'est apprendre à le juger. L'étude des intonations devient forcément l'étude des intentions. On ne peut arriver à bien exprimer la pensée d'un auteur, qu'en s'en pénétrant profondément, et l'on s'en pénètre d'autant plus, qu'on cherche à la bien exprimer. Il y a des beautés cachées, qui ne se révèlent qu'à celui qui veut les traduire par les sons ; les sons donnent une vie nouvelle aux mots, et la voix les revêt comme d'une lumière qui les fait mieux voir. Souvent aussi, votre étude vous aide à découvrir des défauts inaperçus ; tel passage qui vous avait ébloui, vous apparaît déclamatoire ou faux à cette décisive épreuve. Un exemple vous montrera comment la lecture

à haute voix nous initie à l'esprit, à la composition, à l'ordonnance d'un morceau.

Prenons une pièce de vers très célèbre d'un poète moderne, M. Sully Prudhomme. C'est le *Vase brisé*. Nous y trouverons, je crois, la matière d'une excellente leçon sur ce sujet.

LE VASE BRISÉ

Le vase où meurt cette verveine,
D'un coup d'éventail fut fêlée ;
Le coup dut l'effleurer à peine,
Aucun bruit ne l'a révéla.

Mais la légère meurtrissure,
Mordant le cristal chaque jour,
D'une marche invisible et sûre
En a fait lentement le tour.

Son eau pure a fui goutte à goutte,
Le suc des fleurs s'est épuisé ;
Personne encore ne s'en doute,
N'y touchez pas, il est brisé ! !

Ainsi parfois la main qu'on aime,
Effleurant le cœur, le meurtrit !
Puis le cœur se fend de lui-même,
La fleur de notre amour périt !

Encore intact aux yeux du monde,
Il sent croître et pleurer tout bas
La blessure fine et profonde....
Il est brisé.... n'y touchez pas !....

Ce charmant morceau se récite partout. Je l'ai entendu dire en public par des lecteurs habiles ; hé bien ! faut-il l'avouer, aucun d'eux ne m'a satisfait complètement. Il m'a semblé que, faute d'avoir recherché l'ordonnance générale du morceau, ils tombaient tous dans la même erreur. Entraînés par le charme poétique répandu sur toute la pièce, ils enveloppent ces cinq strophes dans la même harmonie mélancolique ; or c'est enlever à ce morceau son principal caractère, le contraste.

Rien n'est plus différent que la première partie et la seconde, que les trois premières strophes et les deux dernières, et l'effet est

précisément dans l'imprévu de la comparaison. De quoi s'agit-il, en effet, dans les premières strophes ? D'un vase fêlé. Il n'y a pas là de quoi s'attendrir.

Ce qui convient dans les quatre premiers vers, c'est donc le ton simple du récit. La seconde strophe est une description, une description pleine de pittoresque et de relief. Peignez avec la voix, ne craignez pas dans ses deux vers :

Mais la légère meurtrissure,
Mordant le cristal chaque jour,

ne craignez pas, dis-je, de faire sentir discrètement l'harmonie quelque peu stridente de cette accumulation d'*r*, meurtrissure, mordant, cristal. Il y a, là-dessous, je ne sais quel petit grincement de scie qu'il faut laisser deviner. Au contraire, dans les deux suivants :

D'une marche invisible et sûre
En a fait lentement le tour.

ayez bien soin d'exprimer, par la souplesse de la voix, par le déroulement sinueux de la phrase, la marche de la fêlure ; ne vous arrêtez pas après *sûre*, ne faites qu'un vers de ces deux vers, c'est un enlacement.

Quant à la troisième strophe, nous rentrons dans le ton du récit, relevé par une petite pointe de poésie, et terminé par la crainte de briser un joli petit meuble.

Arrive la quatrième strophe. Changement complet ! Nous entrons dans le domaine du sentiment et de l'émotion. La voix, l'accent, tout se transforme. Plus de ces notes brillantes et claires, propres au pittoresque. C'est au médium qu'il faut avoir recours. C'est le médium, avec ses timbres profonds et un peu voilés, qui seul peut exprimer ces vers si émus ;

Ainsi parfois la main qu'on aime,
Effleurant le cœur, le meurtrit !
Puis le cœur se fend de lui-même,
La fleur de notre amour périt !

Chacun de ces mots doit être senti, touchant ; chacune de ces syllabes doit pleurer. Mais ce sont les trois derniers vers qui demandent toute votre intensité d'expression !

Il sent croître et pleurer tout bas
Sa blessure fine et profonde. . . .
Il est brisé. . . n'y touchez pas ! . . .

Remarquez-vous cette différence entre le dernier hémistiche de la troisième strophe et celui de la cinquième. Dans la troisième, il finit par *il est brisé !* Dans la cinquième, par *n'y touchez pas !* C'est une leçon de lecture, que ce changement. Liez donc ensemble la fin de l'avant-dernier vers et le commencement du dernier. Dites : *il est brisé !* avec véritable accent de douleur ; puis vous arrêtant tout à coup, changez de ton et prenez la voix de la prière pour : *n'y touchez pas !*

ERNEST LEGOUVÉ.

PARTIE PRATIQUE

Langue Française

I

COURS PRÉPARATOIRE

Lorsque les enfants sont fixés sur le sens des mots *lettre, syllabe, mot et phrase* on leur fait constater la différence qui existe entre le *mot* et la *chose signifiée*.

Exemples : (1)

Mots	Choses signifiées
Table.	Planche posée sur quatre pieds.
Tableau.	Grande planche noire.
Rat.	Petit quadrupède rongeur.
Plume.	Petit objet qui sert à écrire.

(1) Autant que possible désigner les objets dont les noms sont écrits au tableau.

II
COURS ÉLÉMENTAIRE
DICTÉE

Saint Nicaize

Écoute un beau *miracle* que je viens de lire. C'est de *saint Nicaize* qui, *évangélisant* dans les *Gaules*, se trouva dans une *contrée* ravagée par un énorme *dragon*. Le saint voulut profiter de cet *événement* pour faire connaître, à ce peuple, la puissance du Dieu qu'il annonçait. Il donna donc son *étole* à un de ses *disciples* et l'envoya vers le *monstre*, que celui-ci lia de cette *étole* et amena, devant tout le peuple, aux yeux duquel il *creva*. J'admire la *naïveté* du *récit* et le beau *prodige* auquel je crois, parce que je crois à la *toute-puissance* de Dieu, au nom de qui les saints opèrent des prodiges.

QUESTIONS GRAMMATICALES ET ÉTYMOLOGIQUES.—*Qu'était saint Nicaize ?* Le premier archevêque de Rouen, l'apôtre du Vexin, un contemporain de saint Denis, un martyr qui mourut sur les bords de l'Épte, vers le IV^e siècle.—*Faites connaître la fonction du mot miracle.* C'est le complément direct de écoute.—*Donnez la signification du mot miracle.* Ce mot désigne un acte de la puissance divine, contraire aux lois de la nature.—*Miracle et prestidigitation sont-ils synonymes ?* Non, la prestidigitation n'étant que l'art d'escamoter, de faire rapidement des tours subtils avec les doigts.—*Indiquez les dérivés de MIRACLE.* *Miraculeux :* qui tient du miracle ; *miraculeusement :* d'une façon miraculeuse ; *miraculé :* qui a été l'objet d'un miracle.—*Quelle est l'étymologie du mot miracle ?* Ce mot vient du latin *mirari*, qui signifie admirer.—*Qu'est-ce qu'un saint ?* Celui dont la vie, pure et parfaite, est proposé par l'Église à notre imitation.—*Où résident les sints ?* En paradis, où nous devons les rejoindre si nous nous efforçons d'imiter leurs vertus.

III
COURS MODÈLE
DICTÉE

Le défricheur

En face de l'espace et dans la *plénitude* de sa liberté, l'homme sent *décupler* son énergie, son audace, ses moyens d'action et les *ressources* infinies de son esprit inventif. C'est là qu'il se sent bien le roi et le maître de la terre ; là tout est à lui, et l'empire qu'il a sur les choses, il l'exerce au gré d'une volonté sans *entraves*.

Affranchi des servitudes sociales, n'ayant à combattre que des difficultés et des obstacles naturels, il *déploie* hardiment toutes ses forces, sans avoir à redouter de périls cachés, ni d'embûches, ni de *machinations hostiles*. *Il va droit devant lui*, maître du lieu et de l'heure où il devra entrer en lutte avec la nature insoumise, mais bientôt rendue docile et complaisante à tous ses *desseins* ; il n'a aucun secours à attendre, il faut qu'il *puise* tout en lui-même ; aussi il se sent grandi et fortifié après chaque obstacle *vaincu*, après chaque effort nouveau dont il reçoit immédiatement la récompense.

(ARTHUR BUIES.)

L'Outaouais supérieur.)

EXPLICATIONS DE MOTS.—*Décupler :* rendre dix fois plus grand. (On dit *doubler*, *tripler*, *quadrupler*, *quintupler*, *sextupler*, *septupler*, *octupler*, *nonupler* ; les derniers sont peu usités.—*Ressource :* tout ce qui peut aider à se tirer d'affaire.—*Entraves.* Instrument de supplice, qui tient les jambes liées et empêche de marcher ; au figuré, comme il est employé ici, ce mot signifie *obstacle*, *embarras*, *gêne*.—*Affranchi :* délivré, rendu libre ; ce mot vient du nom des *Franes* qui signifie *hommes libres*.—*Machinations :* Intrigues, menées secrètes, pour faire réussir un complot, un mauvais dessein.—*Hostiles :* ennemies. *Machinations hostiles.* Tout ce qu'un ennemi peut faire secrètement pour nous empêcher de réussir.

EXERCICES.—Rétablir l'ordre logique de la première phrase : *L'homme* sujet ; *sent* verbe ; *décupler* complément dir. de *sent* ; *énergie*, *audace*, *moyens*, *ressources* compl. dir. de *décupler* ; *en face* de loc. prépos. fait rapporter *espace* à *sent* ; *l'homme* *sent* où ? *en face* de *l'espace* etc... **Plénitude** : quel est l'adjectif ? *plein*, *pleine*, *plénier*, *plénière*. Quel est le verbe ? *emplir*.—**Déplie** : remarques sur le changement de l'y en i dans les verbes en *oyer* et en *ayer*.—*Il va droit devant lui* : tournez au féminin. *Elle va droit devant elle*. **Droit** est adverbe et signifie *directement*. Votre sœur marche *droit*, sans faire de détours ; votre sœur marche *droite*, sans se courber.—**Dessein**, intention ; **dessin**, image tracée d'un objet.—**Puiser**, verbe puiser. Faire dire les mots principaux venant de *puits* : *puiser*, *épuisement*, *inépuisable*, donner la signification de chacun de ces mots.—**Vaincu**. Faire conjuguer ce verbe : *Je vaincs.. il vainc... nous vainquons... Je vainquais... nous vainquions... Je vainquis... Je vaincrai... Je vaincrais... nous vaincrons... vaincs... vainquons... que je vainque... que nous vainquions... que je vainquisse... que nous vainquissions... vainquant, vaincu, vaincue*.

REDACTION

I

Faire entrer le mot *cerise* dans cinq petites phrases très simples.

Ex. : *Notre cerisier a beaucoup de cerises.*

L'élève répondra par petites phrases aux questions suivantes :

Que fait-on avec le cuir ?—R. Avec le cuir, on fait des chaussures, des harnais, des visières de casquette, des ceintures...—*Que fait-on avec la cire ?*—R. Avec la cire, on cire les parquets, on fait des bougies, des cierges, des statues. — *Que fait-on avec le verre ? avec l'ivoire ? avec le marbr. ? avec le cuivre ? avec le crin ? etc.*

II

SYNONYMES

Dans les phrases suivantes, l'élève remplace les mots en italique par leurs synonymes.

Votre *patron* (maître) a pris là un ouvrier

très *habile* (adroit)—Il y avait une grande *multitude* (foule).—Plusieurs *militaires* (soldats) se sont arrêtés à l'entrée du *bourg* (village).—Quelle heure vient de sonner à *l'horloge* ? (la pendule).—L'imprudent criait : *au secours !* (à l'aide).—Louis est très *poltron* (peureux).

III

UNE MAUVAISE HABITUDE

Canevas.—Montrez, par une histoire que vous inventerez, qu'une mauvaise habitude peut souvent dégénérer en vice et conduire un homme à sa perte.

DÉVELOPPEMENT

“ Dédie-toi de cette mauvaise habitude”, me dit parfois grand-père lorsqu'il me voit commettre une de ces petites fautes que les enfants considèrent à tort comme insignifiantes. Et l'autre jour, à la suite d'une observation de cette nature, il ajouta : “ Veux-tu que je te raconte une histoire à ce sujet ? Tu connais Germain Blochet, celui que les garnements poursuivent parfois à coup de pierres lorsqu'il est ivre, celui dont on a vendu les meubles et la maison le mois dernier. Eh bien ! Germain était, à l'âge de huit ou dix ans, l'enfant le plus charmant, l'écolier le plus studieux. Malheureusement, il avait une mère très faible et un père plus faible encore, qui ne savaient rien lui refuser, pas même de l'argent, dont il n'avait que faire cependant.

“ Or, sais-tu l'usage que Germain faisait de cet argent lorsqu'il avait onze ou douze ans ? Il allait acheter du tabac et de l'eau-de-vie, qu'il consommait avec deux ou trois drôles plus âgés que lui. Ses parents rirent de ses fredaines, et Germain s'habitua ainsi à boire de l'alcool et des liqueurs fortes. A seize ans, il lui fallait chaque jour, avant chaque repas, une ou deux absinthes et, pour digérer, disait-il, un demi-setier de cognac. En vain sa famille, revenue enfin de son erreur, ses amis, s'efforcèrent-ils de lui faire perdre cette mauvaise habitude ; le malheureux promettait, jurait de se corriger ; puis, le lendemain, retournait au cabaret.

“ Tu vois, aujourd'hui, à quel degré d'avilissement il est tombé. La mauvaise habitude contractée dans sa jeunesse est devenue un vice honteux et dégradant.

“ Mon enfant, défie-toi des mauvaises habitudes.”

PIERRE-PAUL.

Exercices de mémoire

I

LA PETITE SOURIS

Près d'un chat folâtrait une jeune souris.
Sa mère, la voyant, lui dit : “ Chère petite,
Tu cours un grand danger ! viens ici, viens donc
[vite !”

Malgré sa mère et ses sages avis,
La souris en fit à sa tête.

Hap ! “ dit le chat, Miaou !..” et l'imprudente
[bête

Fut avalé en peu d'instants.

X.

II

LA VERTU

Remplir tous ses devoirs, craindre, fuir tous les
[vices,
N'est point encore assez pour le bon citoyen ;
En faisant ce qu'on doit, on est homme de bien ;
Mais on n'est vertueux que par des sacrifices.

Ne fais à nul mort ce que tu crains pour toi ;
Religieusement garde toujours ta foi ;
Sois bienfaisant par goût, sans vouloir le paraître ;
Ne crois point aux ingrats, et garde-toi de l'être.

Analyse

I

ANALYSE GRAMMATICALE. — *On distingue trois sortes d'engrais.*

On : pro indéfini, 3e pers. du masc. sing., sujet de *distingue* ; *distingue* : verbe actif. 1re conjug., mode indicatif, au présent et à la 3e

pers. du sing. ; *trois* : adj. numéral cardinal fém. plur., détermine *sortes* ; *sortes* : nom com. fém. plur., complément direct de *distingue* ; *d'* : pour *de*, préposition, qui fait rapporter *engrais* à *sortes* ; *engrais* : nom com. masc. plur., complément indirect et déterminatif de *sortes*.

II

ANALYSE LOGIQUE.—*Cette obscure clarté qui tombe des étoiles, enfin avec le flux nous fait voir trente voiles.*

Cette phrase renferme deux propositions, dont une principale et une incidente déterminative.

La principale est : Cette obscure clarté, enfin avec le flux nous fait voir trente voiles. En réalité elle comprend toute la phrase, puisque la proposition incidente qui s'y rattache n'en peut être séparée sans nuire au sens de cette principale. Le sujet est : Cette obscure clarté qui tombe des étoiles ; il est simple parce qu'il n'exprime qu'une idée, complexe, parce qu'il renferme un mot principal, clarté, avec trois compléments de ce mot, qui sont ; cette, obscure, qui tombe des étoiles.—L'attribut est : enfin avec le flux nous fait voir trente voiles. Il est simple, parce qu'il n'exprime qu'une manière d'être ; complexe, parce qu'il renferme un mot principal, faisant, avec deux compléments qui sont nous et voir enfin trente voiles avec le flux. (C'est comme s'il y avait : *faisant à nous voir enfin trente voiles avec le flux.*) Le verbe est est.

La proposition incidente est : qui tombe des étoiles.—Elle est *incidente*, parce qu'elle est ajoutée comme complément au mot clarté de la principale *déterminative*, parce qu'elle détermine le sens de ce mot, et qu'on ne peut la retrancher de la principale sans nuire au sens de cette proposition.—Le sujet est qui ; simple et incomplexe.—L'attribut est : tombant des étoiles ; simple, parce qu'il n'exprime qu'une manière d'être ; complexe, parce qu'il renferme un mot principal, tombant avec un complément de ce mot, qui est : des étoiles.—Le verbe est est.

Instruction religieuse

PREUVES DE LA DIVINITÉ DE JÉSUS-CHRIST

(Suite)

11. *Et les démons ont-ils, eux aussi, proclamé la divinité de Jésus-Christ ?*

Oui, par ordre de Dieu, les démons ont proclamé, eux aussi, la divinité de J.-C. par leurs actes et par leurs paroles, soit pendant qu'il était sur la terre, soit depuis son Ascension.

12. *Comment ont-ils proclamé la divinité de J.-C. pendant qu'il était sur la terre ?*

Les démons ont proclamé la divinité de J.-C. pendant qu'il était sur la terre : 1. *en lui obéissant comme à leur Maître*, lorsqu'il leur commandait de sortir des possédés ; et 2 *en publiant tout haut* devant les multitudes qu'il était le *Fils de Dieu*, comme on le voit par le fait rapporté au chapitre IV, V. 41 de l'Évangile de S. Luc, où il est dit que : "les démons sortaient de beaucoup de possédés en criant et en disant à J.-C. : "Vous êtes le Fils de Dieu."

13. *Comment ont-ils proclamé sa divinité depuis son Ascension ?*

Les démons ont proclamé la divinité de J.-C. depuis son Ascension : 1. *en obéissant aux envoyés de J.-C., qui leur commandaient en son nom, comme à lui-même*, et 2 *en publiant sa divinité*, comme on le voit, entre autres, par le fait raconté au chapitre XVI, V. 16-18 des *Actes des Apôtres*.

14. *Quel est ce fait ?*

Le voici : l'apôtre saint Paul prêchait Jésus-Christ, aux habitants de Philippe, ville de Macédoine, lorsqu'un jour, en se rendant au lieu de la prière avec Silas, son compagnon, il rencontra une jeune servante, possédée du démon, qui se mit à les suivre en criant : Ces hommes sont des serviteurs du Dieu Très-Haut, et ils vous annoncent le chemin du salut. Elle fit ainsi pendant plusieurs jours. Saint Paul, affligé, se tourna enfin vers cette malheureuse et dit au démon : "Je l'ordonne, au nom de Jésus-Christ, de sortir de cette femme." Et le démon sortit à l'instant même. Or saint

Paul était, comme il le déclare en cent endroits de ses épîtres, le serviteur de Jésus-Christ, que le démon appelle par conséquent : "Le Dieu Très-Haut." On ne saurait rendre un témoignage plus éclatant à sa divinité.

(à suivre.)

Langue Anglaise

LEÇONS D'ANGLAIS D'APRÈS LA MÉTHODE NATURELLE PAR J. AHERN

(Tous droits réservés.)

SEVENTH LESSON

1. *Placez-vous de manière à être vu de la classe et nommez et indiquez trois ou quatre fois* : right shoulder (1), left shoulder, chest, back, waist, right arm, right elbow, right wrist, right hand, right thumb, right little finger, left arm, left elbow, left wrist, left hand, left thumb, left little finger.

2. *Dites* : Show me your right shoulder.— *Si les élèves ne comprennent pas, NE LEUR DONNEZ PAS LE MOT FRANÇAIS, mais indiquez de la main ce qui est désigné par*, right shoulder, left shoulder, chest, etc.

Show me your right shoulder. Show me your left shoulder. Show me your chest. Show me your waist. Show me your back. Show me your right arm. Show me your left elbow. Show me your right wrist. Show me your right hand. Show me your right thumb. Show me your right little finger. Show me your left arm. Show me your left elbow. Show me your left wrist. Show me your left hand. Show me your left thumb. Show me your left little finger. *Variez les exercices jusqu'à ce que le mot anglais réveille directement l'idée de la chose* :

EIGHTH LESSON

Indiquez sur chaque élève à tour de rôle ce

(1) Les lettres *der* dans le mot *shoulder* représentent un son *dental* en anglais. Ne prononcez donc pas ce mot comme s'il était épilé *shouldeur*.

qui est désigné par le mot *head* et dites au VOISIN : What is this? Faites répondre le VOISIN : It is HIS head, etc.

Indiquant sur chaque élève à tour de rôle ce qui est désigné par les mots :

- | | | | |
|-----|--------------|-----|----------------------|
| 1. | head. | 18. | throat. |
| 2. | hair. | 19. | right shoulder. |
| 3. | forehead. | 20. | left shoulder. |
| 4. | right eye. | 21. | chest. |
| 5. | left eye. | 22. | wrist. |
| 6. | right cheek. | 23. | right arm. |
| 7. | left cheek. | 24. | right elbow. |
| 8. | right ear. | 25. | right wrist. |
| 9. | left ear. | 26. | right hand. |
| 10. | nose. | 27. | right thumb. |
| 11. | upper lip. | 28. | right little finger. |
| 12. | mouth. | 29. | left arm. |
| 13. | tongue. | 30. | left elbow. |
| 14. | lower lip. | 31. | left wrist. |
| 15. | chin. | 32. | left hand. |
| 16. | face. | 33. | left thumb. |
| 17. | neck. | 34. | left little finger. |

Dites à son VOISIN : What is this? Faites répondre le VOISIN : It is HIS head. It is HIS hair. It is HIS forehead. It is HIS right eye. It is HIS left eye, etc., etc.

Dans une classe composée de FILLES il faudrait faire répondre : It is HER head. It is HER hair. It is HER forehead.

It is her RIGHT eye. It is her left eye etc., etc.

Varié les exercices sur cette leçon jusqu'à ce que les élèves soient en état de répondre sans aucune difficulté.

ARITHMÉTIQUE

COURS PRÉPARATOIRE

Pierre, voici dix livres, écrivez le nombre 10.

En voici onze ; allez-vous substituer un autre chiffre au chiffre un ?

E.—Non, M., il n'y a qu'une dizaine ; c'est 0 que je dois remplacer par 1, et par 2 si je veux avoir 12, et ainsi de suite.

PROBLÈMES

Louis a 3 pommes, et sa mère lui en donne 17. Combien en aura-t-il ?

Solution :

$$17+3=20.—\text{Rép.}$$

M.—Comment se fait-il que vous avez trouvé 2 dizaines ?

E.—D'abord il en a une dizaine, puis 7+3 font encore une autre dizaine.

COURS ÉLÉMENTAIRE

Joseph, ta mère te donnant une pièce de deux piastres, t'envoie acheter 1 lb de café, 2 lbs de vermicelle, 1 chou, 5 lbs de sucre. Combien rapporteras-tu d'argent, si tu paies le café 35 cts la livre, le vermicelle 8 cts, le chou 4 cts, et le sucre 5 cts. (Combien y a-t-il d'opérations à faire dans le problème ci-dessus et quelles sont-elles ?)

Solution :

2 lbs vermicelle @ 8 cts.....	\$0.16
1 lb café @	0.35
5 lbs sucre @ 5 cts	0.25
1 chou @	0.04

Total \$0.80

On charge sur un navire aux Antilles 4576 tonnes de melasse pesant chacune 578 livres, et de plus on prend 256 passagers pesant en moyenne 150 livres. On demande combien le navire contient de quintaux ?

Solution :

$$\begin{array}{r} \text{Il contient } 4,576 \times 578 = 2,644,928 \\ \text{Plus } \quad \quad \quad 256 \times 150 = \quad 38,400 \end{array}$$

Total de livres du navire 2,683,328

$$\frac{2,683,328}{100} = 26,833.28 \text{ quintaux.}—\text{Rép.}$$

COURS MODÈLE

Eugène, vous achetez des marchandises au montant de \$57.28. Si vous payez

comptant, le marchand vous donne 8% d'escompte; combien lui donnerez-vous? (Quelle sorte de problème est-ce? combien allez-vous garder par cent piastres? Avez-vous plus de 8 piastres ou moins, et pourquoi?).

Solution:

8% = les $\frac{8}{100}$ de la somme :

$$\$57.28 \times 8 \div 100 = \$4.58+$$

$$\$57.28 - 4.58 = \$52.70 \text{ que je donnerai.}$$

—Rép.

Sciences élémentaires

HISTOIRE DES ROCHES RACONTÉE PAR ELLES-MÊMES

(suite)

Voici précisément un ruisseau qui a coulé dans la rue; vous constatez son dépôt à son entrée dans la mare; faisons une coupe avec précaution: vous distinguez bien les couches de sédiments; mais ne remarquez-vous pas des feuilles, des fétus de paille, des brindilles et autres débris organiques enfouis dans le limon. Les grands fleuves charrient beaucoup aussi de ces débris qui sont enfouis dans les sédiments; quelques-uns sont décomposés; d'autres sont incrustés de matière pierreuse et conservent leurs formes; d'autres enfin ont laissé leur empreinte sur le limon ou le sable qui sont devenus des schistes ou des grès. Mais vous comprenez sans peine que parmi ces débris il y a aussi des animaux de toutes sortes: des poissons, des mollusques analogues aux huîtres ou aux moules; la chair est partie, mais le squelette ou la coquille sont restés dans le sédiment, et nous en retrouvons en fouillant la terre: on les appelle des *fossiles*. Voilà d'excellents documents à consulter par les savants pour écrire

l'histoire de la terre. Ainsi, là où nous retrouvons des coquilles d'huîtres ou d'animaux analogues qui ne vivent que dans la mer, nous pouvons en conclure que le terrain qui les renferme a été déposé par la mer elle-même; sinon, d'où viendraient-elles? et on peut même en retrouver sur de hautes montagnes autrefois submergées. De même la présence des coquilles de moulettes ou de moules des peintres, qui ne vivent que dans les eaux douces, nous autorise encore à conclure que le sol qui les renferme a été déposé par un lac. Bien plus, les espèces animales ou végétales n'ont pas toutes vécu aux mêmes époques, et, comme les savants ont pu déterminer quelles étaient les plus anciennes, la seule inspection d'un fossile leur permettra de classer les roches qui les renferment par rang d'ancienneté.

Bureau des examinateurs catholiques de Québec

Séances des 4, 5 et 6 juillet 1894

MEMBRES DU BUREAU:—MM. les abbés T.-G. Rouleau, F. Faguy, L. Lindsay, prêtres; MM. F.-X. Toussaint, C. Dufresne, M.-O. Ryan, Jos. Prémont.

Nombre de jours de réunion.....	3
Nombre de candidats examinés.....	95
“ “ refusés.....	12
“ d'instituteurs admis.....	3
“ d'institutrices admises.....	80
“ total de brevets accordés.....	83

Diplômes pour école modèle

Brisson, William, fr. satisfaisant; Brouard, M. R.-A. fr. grande distinction; Bussière, M. Rachel, fr. satisf., (1) Byrne, Mary-Ellen, fr. et ang. dist.; Caron, M. Joséphine, fr. dist.; Couillard, M. Camille, fr. dist.; Desbiens, M. Louise, fr. dist.; Dionne, M.-A. Amenda, fr.

satisf.; Fortier, M. Virginie, fr. g. dist.; Gagné M. Emélie, fr. g. dist.; Golley, M. Laure, fr. et angl. g. dist.; Grenier Marie, fr. g. satisf.; Guilmet, A. Mario, fr. g. dist.; Lamouette, M.-Anne, fr. g. dist.; Laure, M.-V. Zénaïde, fr. gr. dist.; Leclerc, M. Noé, fr. et angl. g. dist.; Légraré, M.-A. Cordia, fr. dist.; Lemay, Marie-Julie, fr. satisf.; Massé, M. Rénise, fr. g. dist.; McKaran, M.-C. Céleste, fr. g. dist.; Meunier, M. Clara-Rosanna, fr. g. dist.; Normand, M. Asylda, fr. dist.; Pâquet, M.-J.-A. Arzélie, fr. dist.; Paradis, M. Alphon-sine, fr. satisf.; Pouliot M. Léda, fr. g. dist.; Roy, M. Alodie, fr. dist.; Roy, M.-L. Floride, fr. g. dist.; St.-Onge, M. Virginie-Annabella, fr. dist.; Sirois, M.-A. Alma, fr. g. dist.; Trudel, M.-N. Marguerite, fr. g. dist.

Diplôme élémentaire

Bernatchez, M. Délima-Alfrédine fr. satisf.; Boisvert, M.-Alma, Obéla, fr. satisf.; Boulanger, M. Eva, fr. satisf.; Bourquo, M.-L. (Eliza), fr. satisf.; Brochu, M.-Elise, fr. satisf.; Côté, M.-F.-Mathilde, fr. satisf.; Dionne, M.-H.-Augustine, fr. dist.; Dodier, M. Georgiana, fr. satisf.; Donovan, M.-Jane, angl. satisf.; Fournier, M.-Paméla, fr. satisf.; Gagnon, Joséphine, fr. satisf.; M.-B.-Thérèse, fr. dist.; Gignac, M.-Elmire-Alphaïde, fr. dist.; Girard, M.-Clorida, fr. dist.; Gosselin, M.-Georgiana, fr. g. dist.; Gravel, M.-V.-Evelina, fr. satisf.; Hudon, M.-A. gathe-Clorinde, fr. satisf.; Laliberté, M.-Delphine, fr. satisf.; Lambert, M.-A.-Bella, fr. dist.; Lavoie, M.-Elivonne, fr. dist.; Lavoie, M.-Angéline, fr. g. dist.; Leclerc, M.-Eugénie, fr. dist.; Legendre, M.-Lse-Georgianne, fr. satisf.; Létourneau, V.-Philomène, fr. satisf.; Levasseur, M.-A.-Elmire, fr. g. dist.; Lucier, M.-Lse-Ida, fr. g. dist.; Marcotte, Victoria, fr. satisf.; Marié, M.-Whilhelmine, fr. satisf.; Myrand, M.-J.-Laure, fr. satisf.; Morisset, M.-J.-Diana, fr. satisf.; Mot-tard, M.-Léda, fr. dist.; Naud, M.-Antoinette-Fabiola, fr. satisf.; Naud, M.-Lse-Julie-Hor-

mine, fr. dist.; Nicol, M.-Caroline, fr. satisf.; O'Donnell, Alice, angl. dist.; Patry, M.-D.-Alvine, fr. dist.; Pâquet, M.-Pascélie, fr. satisf.; Pelletier, M.-A.-Hortense, fr. satisf.; Perrault, M.-Virginie, fr. satisf.; Plante M.-E.-Vitaline, fr. satisf.; Roche, Louisa-Tomhata, angl. dist.; Rossignol, M.-E. Joséphine, fr. dist.; Ruelland, M.-Amenda, fr. satisf.; Sauvageau, M.-J.-Clorinthe, fr. satisf.; Tourigny, M.-Lucia, fr. satisf.; Turgeon, Marguerite, fr. dist.; Paquin, M.-Fabiola, fr. dist.; Smith, M.-Ellen-Leda, fr. et angl. dist.; Thibodeau, M. Rosanna-Olympe, fr. satisf.; Topping, M.-Denise, F. satisf.

POÉSIES

I

LE JOUR DES MORTS

C'est le jour où les morts, abandonnant leurs tom-
[bes,

Comme on voit s'envoler de joyeuses colombes,
S'échappent un instant de leurs froides prisons ;
En nous apparaissant, ils n'ont rien qui repousse ;
Leur aspect est rêveur et leur figure est douce,
Et leur œil fixe et creux n'a pas de trahisons.

Donnez donc, en ce jour où l'Eglise pleurante
Fait entendre pour eux une plainte touchante ;
Pour calmer vos regrets, peut-être vos remords,
Donnez, du souvenir ressuscitant la flamme,
Une fleur à la tombe, une prière à l'âme,
Ces deux parfums du ciel qui consolent les merts.

Priez pour vos amis, priez pour votre mère,
Qui vous fit d'heureux jours dans cette vie amère,
Pour les parts de vos cœurs dormant dans les tom-
[beaux.

Hélas ! tous ces objets de vos jeunes tendresses
Dans leur étroit cercueil n'ont plus d'autres caresses
Que les baisers du ver qui dévore leurs os.

OCTAVE CRÉMAZIE (1).

(1) Pauvre Crémazie ! il dort son dernier som-
meil dans un coin reculé du cimetière du Havre,
loin de sa patrie qu'il a tant aimée, qu'il a si bien
chantée.

..... " Sur ma tombe où lentement j'arrive,
Nul ne viendra verser des pleurs. "

Faisons-lui en ce jour l'aumône d'une prière, " ce
doux parfum du ciel qui console les morts. "

C.-J. M.

(1) Explications des abréviations : — fr. signifie français—n. anglais—g. dist. grande distinction—dist. distinction—satisf. satisfaisant.

II

CONTEMPLATION

J'étais seul près des flots par une nuit d'étoiles,
 Pas de nuage aux cieux, sur les mers pas de voiles ;
 Mes yeux plongeaient plus loin que le monde réel,
 Et les bois et les monts et toute la nature
 Semblaient interroger, dans un confus murmure,
 Les flots des mers, les feux du ciel.

Et les étoiles d'or, légions infinies,
 A voix basse, à voix haute, avec mille harmonies,
 Disaient en inclinant leurs couronnes de feu,
 Et les flots bleus que rien ne gouverne et n'arrête
 Disaient en recourbant l'écume de leur crête :
 C'est le Seigneur, le Seigneur Dieu.

VICTOR HUGO.

Publication reçue

JÉSUS ET L'OUVRIER :—Discours prononcé
 à l'église St-Sauveur de Québec, à l'occasion
 de la fête du travail du 4 septembre 1893,
 par M. l'abbé Henry Defoy de Québec.

Nos remerciements à l'auteur.

ACTES OFFICIELS

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Nominations de commissaires d'écoles

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR de nommer, le 26 septembre dernier, (1893), M. Eugène Destroismaisons, commissaire d'école pour la municipalité de Sainte-Louise, comté de L'Islet, en remplacement de M. Charles Castonguay, décédé.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, le 30 septembre 1893, de nommer M. Xiste Laporte, commissaire d'écoles de la municipalité de l'Île Bouchard, comté de l'Assomption, en remplacement de lui-même.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, le 30 septembre 1893, de nommer M. Fulgence Richard, commissaire d'écoles de la municipalité de la Pointe-aux-Esquimaux, comté de Saguenay, en remplacement de M. Pierre Prévère, dont le mandat est expiré en juillet dernier.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, le 30 septembre dernier (1893), de nommer MM. Serone Brooks, Georges Brooks et Samuel Barton, commissaires d'écoles pour la municipalité de South Lowe, comté d'Ottawa.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, le 30 septembre (1893), de nommer M. Benjamin Bergeron, commissaire d'écoles de la municipalité scolaire de Saint-Samuel de Horton, comté de Nicolet, en remplacement de lui-même.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, le 30 septembre dernier (1893), de nommer M. Samuel Ployart, syndic d'écoles de la municipalité de Saint-Pierre de Durham, comté de Drummond, en remplacement de M. Archibald Bothwell, décedé.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, le 28 septembre dernier (1893), de nommer M. Michael Edward Donlavy, commissaire d'écoles de la municipalité catholique de Saint-François-Xavier, comté de Shefford, en remplacement de M. Patrick Donlavy, qui ne réside pas dans les limites de la dite municipalité.

NOUVELLE ARITHMÉTIQUE ÉLÉMENTAIRE

POUR LES

ÉCOLES FRANÇAISES DE QUÉBEC

APPROUVÉE PAR LE BUREAU DE L'INSTRUCTION
 PUBLIQUE

L'Arithmétique élémentaire de Kirkland & Scott qui a été traduite en français par Mons. U. E. Archambault, M. A. de Montréal et qui est adoptée par le bureau de l'Instruction Publique est maintenant en usage dans les principaux collèges et couvents de cette province. Les instituteurs et institutrices qui voudront se procurer ce livre pourront le faire en s'adressant aux soussignés.

PRIX : 25 cents.

A VENDRE EN GROS PAR

MERCIER & Cie.,*Libraires, Imprimeurs et Relieurs*

CÔTE DU PASSAGE


LEVIS

AU NOUVEAU LOCAL

Les éditeurs **Bernard, Fils & Cie.**, ont transporté le siège de leurs affaires dans les spacieuses bâtisses ci-devant occupées par M. THOS. ANDREWS, quincaillier, au No. 5, RUE ST. JEAN, H.-V., porte voisine de M. DUQUET, horloger, où ils sont maintenant installés, et viennent de recevoir directement des manufactures les plus en renom, un grand assortiment de

PIANOS, HARMONIUMS ET INSTRUMENTS

de musique de toute espèce, etc., etc. MACHINES A COUDRE sans rivales, la "DOMESTIC" de New-York. Nouvelle musique VOCALE et INSTRUMENTALE, ACCORD et RÉPARATIONS de pianos, etc., etc.

 Prix modérés et conditions faciles.

No. 5, rue St-Jean, H.-V., Québec.

DAVID OUELLET

Membre de l'Association des Architectes de la province de Québec

ARCHITECTE, EVALUATEUR, EXPERT, ETC.

Bureau : 113, rue St-Jean; Atelier : 87, rue d'Aiguillon, Québec.

Le seul tenant un atelier d'exécution dans l'art architectural et décoratif.

Inventeur et manufacturier des nouvelles targettes à levier.

P. GAUVREAU

LIBRAIRE

122—PIED DE LA COTE LAMONTAGNE—122

BASSE-VILLE, QUÉBEC.

Grand assortiment de Cartes Géographiques.—Livres de prix.—Livres classiques, etc., etc., etc.

CORRESPONDANCE SOLLICITEE.

Imprimé par L.-J. DEMERS & FRÈRE, No. 30, rue de la Fabrique, Québec.